

Note Méthodologique : risques professionnels transport routier

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Sécuriser les conducteurs et les marchandises, assurer la conformité réglementaire.
- Réduire les accidents, améliorer les conditions de travail et la pérennité des opérations.
- Réponse dédiée aux risques spécifiques du transport routier et de la logistique.

Point clé : Les recommandations sont priorisées selon l'impact et la faisabilité. L'analyse documentaire peut se faire en partie à distance, mais la visite sur site reste essentielle pour un diagnostic complet.

Objectifs de la mission

- Fournir un diagnostic précis des situations à risque.
- Assurer la conformité aux exigences françaises et européennes (Code du Travail, Code de la Route, normes).
- Élaborer un plan d'action réaliste et priorisé.
- Optimiser les procédures internes et réduire les interruptions d'activité.
- Améliorer la gestion des situations d'urgence/crise liées au transport routier.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic terrain: conditions de travail, équipements, itinéraires/horaires; incidents passés; pratiques opérationnelles; contraintes logistiques.
- Revue documentaire et réglementaire: sécurité routière, habilitations, plans de prévention; vérification des registres.
- Rapport détaillé: diagnostic, recommandations, plan d'action priorisé, indicateurs de suivi.
- Support de suivi et reporting; accompagnement post-diagnostic; audits de contrôle.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- État des lieux des sites, équipements, itinéraires/horaires; recueil d'incidents et pratiques.
- Résultat: cartographie des zones de risque majeures intégrant la chaîne logistique.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des documents sécurité, habilitations, plans de prévention; vérification des registres.
- Résultat: évaluation de conformité (Code du Travail, Code de la Route, normes FR/UE) et identification des écarts.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action

- Mesures de prévention, adaptation des formations, mise à jour des procédures, amélioration des équipements; définition d’indicateurs.
- Résultat: plan d’action priorisé selon impact et faisabilité opérationnelle.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Suivi régulier des indicateurs; coordination des parties prenantes; reporting structuré.
- Résultat: audits de contrôle et ajustements continus pour valider l’efficacité des mesures.

Planning / durée / jalons

Phase	Jalons / activités clés	Livrables	Durée / format
Étape 1 – Diagnostic	Visites/entretiens terrain; collecte incidents et pratiques	Cartographie des risques majeurs	Inclus dans une mission de plusieurs semaines; sur site
Étape 2 – Analyse réglementaire	Revue documentaire et vérification des registres	Évaluation de conformité et écarts	Réalisation possible à distance (partiellement)
Étape 3 – Plan d’action	Formulation des mesures; définition des indicateurs	Rapport et plan d’action priorisé	Session(s) de restitution en présentiel ou visioconférence
Étape 4 – Suivi	Reporting structuré; audits de contrôle	Tableaux de bord et bilans de suivi	De quelques semaines à plusieurs mois selon besoin

La durée globale s’adapte à la taille/complexité et au nombre de sites concernés.

Rôles & responsabilités

Client

- Met à disposition: registres de sécurité, plans de prévention, rapports d’accidents, horaires/plannings des conducteurs.
- Participe aux ateliers collaboratifs et aux sessions de restitution.
- Facilite l’accès aux sites et la coordination des parties prenantes.

Consultant

- Réalise le diagnostic terrain et la revue documentaire/réglementaire.
- Formule des recommandations; construit un plan d’action priorisé avec indicateurs.
- Assure le reporting structuré, le suivi des indicateurs et les audits de contrôle.
- Accompagne la mise en œuvre et coordonne les intervenants.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Registres de sécurité, plans de prévention existants, rapports d'accidents.
 - Horaires et plannings des conducteurs.
 - Documents de sécurité routière et habilitations des conducteurs.
 - Procédures internes et registres liés à la sécurité.
 - Données sur les itinéraires, l'organisation des horaires, les équipements utilisés.
 - Historique d'incidents et contraintes spécifiques de la chaîne logistique.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Reporting structuré et suivi régulier des indicateurs de risque.
 - Sessions de restitution en présentiel ou en visioconférence.
 - Audits de contrôle pour valider l'efficacité des mesures et ajuster la stratégie.
 - Dialogue permanent avec les équipes opérationnelles et la direction (transfert de compétences).
 - Priorisation des actions selon l'impact sécurité et la faisabilité opérationnelle.
 - Veille et conformité aux exigences légales (Code du Travail, Code de la Route, normes européennes).
-